

COMMUNIQUE COMMUN DE LA BOURSE DE TUNIS
ET DE LA BOURSE DE CASABLANCA
«Introduction de la Société ENNAKL »

La Bourse de Tunis et la Bourse de Casablanca annoncent l'introduction réussie sur leurs Cotes Officielles respectives des actions de la société tunisienne ENNAKL-Automobiles.

La cotation des actions ENNAKL a démarré, aujourd'hui 13 juillet 2010, simultanément sur les systèmes de cotation électroniques de la Bourse de Tunis et de la Bourse de Casablanca.

Cette introduction a été réalisée par une ouverture du capital de la société ENNAKL-Automobiles de 40% par la cession de 30% sur la place de Tunis et de 10% sur la place de Casablanca au moyen d'une offre publique à prix ferme (OPF) et d'un placement garanti, au prix de 10,700 dinars tunisiens et 64,22 dirhams marocains selon la place.

Le placement des titres ENNAKL dans le public a connu un franc succès sur les deux places. En effet, les souscriptions ont été clôturées sur les deux marchés par anticipation le 25 juin, soit une semaine avant la fin de la période de souscription effective prévue pour le 2 juillet 2010. L'offre publique a été sursouscrite 22 fois en Tunisie et 8 fois au Maroc, apportant à ENNAKL-Automobiles plus de 49.000 et 9.000 nouveaux actionnaires respectivement.

Cet engouement pour le titre ENNAKL traduit non seulement la grande confiance qu'accordent les investisseurs locaux et étrangers aux marchés financier tunisien et marocain mais également et surtout, il prouve les capacités qu'ont ces marchés de soutenir les ambitions d'un grand groupe en quête de développement et d'internationalisation, à renforcer sa notoriété et améliorer sa visibilité. Cette réussite ne pourra qu'inciter et encourager les autres groupes tunisiens et marocains à s'intéresser aux nombreux avantages qu'apportent les marchés financiers, particulièrement en termes de financement sain et équilibré.

La réussite de cette première double cotation d'une entreprise tunisienne dans l'espace maghrébin fortifie, en outre, les différents acquis et conforte les multiples initiatives entreprises par les pouvoirs publics dans les deux pays. Elle dénote de l'intérêt que portent son excellence Monsieur le Président Zine El Abidine Ben Ali et sa majesté le Roi Mohamed VI à l'accélération du processus d'intégration financière maghrébine et traduit leur volonté d'œuvrer pour l'édification du Grand Maghreb.